

HYDERABAD — Réunion du Groupe de travail du GAC sur la protection des noms géographiques dans les prochaines séries de gTLD
Jeudi 3 novembre 2016 – 08h30 à 09h30 IST
ICANN57 | Hyderabad, Inde

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Jeudi 3 novembre. C'est le groupe de travail du GAC qui examine la protection des noms géographiques dans les nouveaux gTLD. Nous sommes dans le hall 4 et le travail commencera à 8 h 30.

OLGA CAVALLI: Bonjour à tous. Olof dit bonjour en suédois. Très bien, c'est important parce que notre PDG est suédois.

Bonjour à tous. Nous allons commencer dans trente secondes.

C'est la réunion du groupe de travail du GAC sur la protection des noms géographiques dans les nouveaux gTLD. Merci d'être ici aujourd'hui. C'est la première activité du GAC de cette semaine.

Nous avons un programme avec différents points.

Bonjour aux interprètes. J'ai fait une promesse à ces interprètes de parler lentement. J'ai fait une promesse à Severina. Je lui ai

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

promis que j'allais parler lentement. Donc si je ne respecte pas ma promesse, je ne tiens pas ma promesse, je vous prie de me faire signe. Voilà, je vais essayer de parler lentement.

Nous avons donc un programme. L'ordre du jour, je vous ai fait parvenir un document hier. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de le lire. Si ce n'est pas le cas, nous pourrions passer en revue ce document aujourd'hui.

Ce groupe de travail a été créé en 2014, et nous avons élaboré plusieurs versions préliminaires de documents qui vous ont été distribués. Il y a eu des commentaires. C'était très utile parce que c'était la première fois qu'on faisait une démarche pareille et nous avons donc élaboré un document, de la part de tout le groupe de travail, qui sera soumis à la considération du GAC.

Nous aimerions nous focaliser sur une question en particulier, à savoir les meilleures pratiques sur lesquelles nous avons travaillées depuis un moment. Le groupe de travail considère, donc a examiné ces meilleures pratiques, et donc nous avons des propositions et des commentaires que nous avons reçus. Et voilà, donc ce que j'aimerais partager avec vous ce matin. Tout cela est dans le document que je vous ai fait passer hier.

Les meilleures pratiques ont d'abord été préparées par le Président du groupe, à savoir moi-même, avec l'aide d'autres

collègues et récemment, nous avons reçu un texte intéressant, parce qu'il apporte des éléments auxquels nous pensons depuis le début des activités en 2014. Ce texte a été proposé par notre collègue Jorge Cancio de la Suisse.

Voilà, donc ce dont j'aimerais vous parler aujourd'hui. Nous avons une heure pour notre réunion. Je vais commencer tout de suite.

Alors Julia, pouvons-nous passer à la diapo suivante ? Je ne peux pas le faire moi-même d'ici. Est-ce que je peux passer les diapos depuis ? Voilà, pas de souci.

Donc, une diapo de contexte. Je ne vais pas rentrer dans le détail, mais pour ceux qui sont nouveaux au GAC ou pour ceux qui sont nouveaux pour ce groupe de travail, ce serait utile d'avoir ces informations : quand et où nous avons commencé.

Dans le communiqué de Durban du GAC, il y a eu donc une partie consacrée à la création de ce groupe. Il y a eu donc beaucoup de contributions des membres du groupe et de membres de la communauté. Nous avons un plan de travail et plusieurs documents. Nous avons donc travaillé sur un document concernant l'intérêt public, et dans cette réunion, nous allons nous focaliser, nous concentrer sur les meilleures pratiques.

Bonjour Tom.

Diapo suivante, s'il vous plait.

Merci. Donc, voilà notre programme et l'ordre du jour pour cette réunion. Faites-moi savoir si vous êtes d'accord. Nous allons passer en revue le document sur les meilleures pratiques. L'idée est donc de peaufiner ces meilleures pratiques à partir de vos commentaires et à partir des commentaires que nous avons reçus sur la liste de diffusion du groupe. Et nous espérons pouvoir donc envoyer ce document au GAC avant notre réunion au Danemark afin que le GAC puisse avoir l'opportunité de l'examiner.

Nous allons continuer à travailler sur le document concernant l'intérêt public, mais je ne pense pas qu'on pourra aborder cette question pendant cette réunion que nous avons maintenant.

Kavouss.

IRAN:

Bonjour. Bonjour à tous. Bonjour Olga.

Vous avez demandé si on a des éléments à ajouter au programme ou à l'ordre du jour. J'aimerais donc vous remercier de nous avoir présenté ce programme et je voudrais ajouter un point qui, à mon avis, est nécessaire, à savoir coopération,

collaboration avec d'autres SO et AC de la communauté qui abordent le même sujet.

Je pense que c'est très important d'avoir cette coopération. Nous faisons partie d'une famille et nous devons travailler ensemble pour mieux comprendre ce que font les uns et les autres et pour éviter tout chevauchement, pour éviter les doublons. Nous devons essayer donc de créer des synergies au lieu d'avoir différents processus qui fonctionnent en parallèle, qui devraient tous avoir la même destination.

J'ai vu les rapports d'autres groupes qui abordent le même sujet. J'ai vu qu'il s'agit d'une déclaration sur laquelle, malgré les efforts réalisés, il n'y a pas, presque pas de participation de la communauté de la ccNSO et de la GNSO. D'autres membres de la communauté, pardon, qui ne soient pas la ccNSO et la GNSO.

Je pense que c'est un élément auquel nous devons réfléchir. Nous devons garder cela à l'esprit, cette collaboration devrait avoir lieu.

OLGA CAVALLI:

Merci Kavouss. J'en prends note.

Nous allons donc garder cela à l'esprit si nous avons le temps aujourd'hui ; sinon, nous allons le reporter pour une autre réunion.

IRAN:

Merci de bien vouloir l'inclure dans l'ordre du jour. Si nous avons le temps de le traiter aujourd'hui, nous pourrions le faire. Mais je pense que c'est important, cette coopération avec d'autres entités AC/SO de l'ICANN. Si nous n'avons pas le temps de l'aborder aujourd'hui, il n'y a pas de problème. Mais je pense que ce serait important que ce point figure dans l'ordre du jour. Au moins, on fait figurer ce point sur l'ordre du jour et on peut prévoir des étapes à suivre.

OLGA CAVALLI:

Très bien. Nous allons inclure ce point dans l'ordre du jour. Si nous n'arrivons pas à en parler aujourd'hui, je ferais des commentaires après.

Votre commentaire, Kavouss, est très important, parce que si le groupe de travail ou le GAC ne peut pas produire un document concret par rapport à cette question, il serait difficile de pouvoir donner nos résultats aux autres SO et AC. Cela peut devenir la contribution de certains pays. Nous l'avons fait par le passé.

Mais c'était à l'époque une contribution des pays de l'Amérique latine seulement.

Votre commentaire est important en ce sens qu'il faudra aboutir à un résultat du travail de ce groupe de travail afin que nous puissions agir de manière plus concrète avec les différentes AC et SO. Et ce travail devrait être fait avant la réunion au Danemark.

Alors, est-ce que vous avez des commentaires par rapport à l'ordre du jour ou au programme ? Je vois qu'il n'y en a pas. Nous allons passer donc au commentaire suivant – au point suivant, pardon.

Donc, la proposition avait l'idée d'harmoniser les intérêts des candidats, des gouvernements et des autorités en ce qui concerne l'utilisation de certains termes, noms géographiques. Il est important de dire que ce travail se focalise sur les noms qui ne figurent pas sur des listes, et c'est pour cela qu'il est différent. Cet effort est différent par rapport aux autres initiatives qui sont en cours au sein de l'ICANN.

Je vais vous donner donc une synthèse, faire une synthèse de la proposition initiale de notre document : certaines meilleures pratiques pour les candidats et des meilleures pratiques pour l'ICANN. L'idée, c'est de faire une enquête, une recherche par

rapport à la signification donc des chaînes demandées, parce que si ces chaînes ont plusieurs significations, cela peut avoir des conséquences pour une région, sous-région, pour un pays.

S'il y a des doutes donc de la part du candidat, on pourrait encourager l'organisation ou le candidat d'établir des contacts avec les autorités compétentes, avec les pays ou la sous-région. Ce serait une bonne pratique qu'on recommande afin qu'on arrive à un accord avant que le conflit puisse se produire.

Nous savons que cela était difficile en Amérique latine d'expliquer ce que veut dire un nouveau gTLD. Il y a eu une réunion organisée en 2009-2010 par laquelle les ministères des Affaires étrangères, mais cela n'a pas été suffisant pour l'Afrique, par exemple.

Je vais trop vite, n'est-ce pas ?

Donc, la communauté et l'ICANN devraient travailler ensemble pour améliorer ces efforts.

Nous avons également trouvé que les mécanismes pour manifester des inquiétudes par rapport à l'utilisation de certains noms géographiques étaient assez compliqués pour les gouvernements, notamment pour les gouvernements qui ne participent pas activement aux réunions de l'ICANN. Il devrait donc y avoir un moyen de faciliter à ces pays le fait d'exprimer

leurs inquiétudes, et ces étapes devraient être claires pour tout le monde. L'idée de cette meilleure pratique est de diminuer les conflits entre les participants – et comme je le dis habituellement, afin qu'on puisse avoir plus d'histoires à succès que d'histoires de conflits.

Ce document, on vous l'a fait parvenir et il figure également sur le site web depuis longtemps. Notre collègue Jorge Cancio de Suisse a fait une contribution très intéressante, car il a apporté des concepts dont on parle depuis un moment au sein du groupe de travail.

Je sais que ce n'est pas une bonne pratique que d'avoir un PowerPoint avec beaucoup de texte. Je sais que c'est difficile à lire et c'est pour cela que je vous l'ai fait parvenir hier pour que vous puissiez y jeter un coup d'œil avant de venir à la réunion.

Pourquoi ces principes ont été proposés ? Parce que cela peut nous inspirer à créer de nouvelles catégories qui pourraient être importantes pour les noms géographiques. Cela pourrait également nous inspirer pour établir un cadre pour les noms de domaine qui ne sont pas dans des catégories définies, mais qui ont une implication au niveau géographique.

Les candidats et les parties intéressées pourraient à ce moment-là avoir une meilleure compréhension de la signification de certains noms géographiques et cela éviterait des conflits.

Dans le premier guide de candidature, il y avait certaines listes. Une première tentative de définir les noms géographiques, mais cela n'a pas été suffisant. Il y avait des noms de montagnes, de régions, de rivières qui n'étaient pas inclus et il y a eu des conflits, car les pays qui étaient concernés par ces noms géographiques n'étaient pas donc au courant. Et cela a créé des conflits. Nous allons donc passer en revue le texte proposé.

Les principes s'appliquent par défaut. Quand il n'y a pas de règle spécifique par rapport à une catégorie de nouveaux gTLD, si ce nouveau gTLD n'est sur aucune liste et ne fait partie d'aucun groupe de noms qui sont dans le guide de candidature, à ce moment-là, cette règle s'appliquerait par défaut à ce type de noms de domaine.

Cela ne se substitue pas aux processus généraux qui existent déjà.

Les candidats devraient mettre en place une diligence, une recherche. Je l'ai dit à plusieurs reprises, si vous entrez sur Google et que vous saisissez un nom, vous allez trouver beaucoup de significations. C'est une recherche qui devrait être

faite par le candidat. Cette recherche vise à vérifier si la chaîne demandée est similaire à un nom, un acronyme qui pourrait avoir une signification géographique. Donc, cette obligation de recherche devrait être mise en place pour tous les termes qui ne sont pas mentionnés dans le répertoire qui existe actuellement.

Je pense que c'est une bonne pratique. Elle n'est pas facile. Je sais qu'on nous dira qu'elle est compliquée, mais je pense que cela vaut la peine d'y réfléchir.

Une liste ou un répertoire donc de noms qui ont une signification géographique. Après la recherche faite donc par les candidats...

Laissez-moi vous dire que cette idée est apparue en 2014. Et ces noms donc pourraient être regroupés. Les différents pays et régions pourraient contribuer à ce répertoire avec les noms qui ont une signification géographique. Ce répertoire donc pourrait contenir des noms qui sont importants du point de vue géographique pour des pays, pour différentes régions.

Et donc, ces différentes parties des gouvernements, les autorités publiques et les parties intéressées pourraient demander à ce que certains noms soient inclus dans ce répertoire.

Nous savons que les commentaires en général, par rapport à cette idée, c'est que c'est quelque chose de difficile, comment

fait-on pour entretenir une telle base de données ? Est-ce que cela est utile pour la communauté ? Est-ce que cela est utile pour les pays ou pour les candidats ? Je ne sais pas, mais cela vaut peut-être la peine d’y penser.

Consultation publique Les chaînes seront également soumises à une période de consultation publique afin que les gouvernements, les autorités publiques et les communautés puissent avoir l’occasion de manifester leurs inquiétudes par rapport à ce type de chaîne. Cela pourrait également déclencher des consultations avec d’autres parties intéressées à ces termes géographiques.

Je pense qu’il serait également important d’encourager les candidats et les parties intéressées : pays, régions, sous-régions à se mettre en contact, entrer en contact avec le candidat avant, pour éviter des conflits et trouver le moyen de négocier.

Obligation pour les candidats et non-objection. En cas de similarité portant à confusion avec un nom contenu dans ce répertoire, s’il y a des inquiétudes par rapport à ces noms pendant la période de consultation publique, les parties devraient contacter les gouvernements concernés, la communauté et répondre aux questions qui seraient pertinentes. Dans ce cas, le candidat devrait obtenir une déclaration de non-objection de la part de l’autorité publique,

du gouvernement, et avoir la possibilité d'établir donc une procédure de négociation au cas où un litige aurait lieu.

Je ne vais pas passer en revue tout le texte.

Mais c'est une idée donc qui a été présentée avant celle selon laquelle il doit donc y avoir cette consultation. Encourager les différentes parties à se mettre en contact avant pour obtenir ces déclarations de non-objection. Obtenir donc un message clair de la part de la communauté ou du pays. Je ne vous ai pas dit cela avant, mais ce résumé a été fait par Jorge Cancio de la Suisse. Nous avons donc résumé un document qui est beaucoup plus long pour que ce soit plus facile à présenter sur un PowerPoint.

Règlement de litige et documentation. Dans les cas où il n'y a pas de déclaration de non-objection après une période de négociation avec le gouvernement, la communauté privée ou les autorités publiques, ou bien lorsque ces autorités n'ont pas pu être identifiées malgré leurs efforts, dans ce cas, le candidat doit documenter cette recherche qu'il a faite avant de présenter sa candidature.

Jorge a envoyé cette contribution sur la liste de diffusion de travail. Nous avons quelques commentaires. Nous avons donc cette idée de répertoire et nous avons eu des commentaires selon lesquels l'idée de ce répertoire est assez compliquée.

Notre collègue du Danemark nous a dit qu'il y avait donc une espèce de chevauchement entre cette préparation d'un répertoire et la consultation publique. Il vrai qu'il y a une difficulté, que c'est difficile de maintenir et de créer ce répertoire, mais ce serait un outil très utile pour l'ICANN et pour la communauté de l'ICANN. Je suis d'accord avec l'idée selon laquelle le répertoire serait un élément clé pour ces meilleures pratiques, dans la mesure où il permet aux candidats d'avoir une protection de bonne foi, car le candidat peut donc vérifier que le nom qu'il souhaite obtenir figure ou non sur le répertoire. Et, à ce moment-là, les cas de conflits vont baisser.

Cette consultation permet d'intégrer donc les cas où il y a des accords, pouvoir se baser sur ce qui est basé dans les articles constitutifs de l'ICANN, et de cette manière, la possibilité d'avoir une visibilité, une meilleure visibilité au niveau juridique pourrait augmenter. L'idée est toujours d'éviter les conflits entre les candidats et les autorités pertinentes.

Cette proposition qui a été faite par la Suisse est similaire à celles qui ont été faites auparavant, à des concepts dont on a discutés, et je tiens à remercier Jorge et d'autres collègues qui ont beaucoup participé à notre discussion.

J'aimerais maintenant avoir votre avis par rapport à ce texte que j'ai distribué hier. Nous avons produit plusieurs documents dans

ce groupe de travail et ce serait intéressant de savoir quel est l'avis du GAC, du GAC dans son ensemble. Et nous aimerions donc pouvoir, avoir, réunir vos commentaires et vos points de vue avant le Danemark, pour avoir donc des opinions concrètes de la part du GAC avant la réunion du Danemark. Je vais donc vous passer le micro par rapport à cette question. Kavouss.

IRAN:

Merci madame. Je me souviens qu'en Finlande, on a eu un forum ouvert dans une grande salle, avec cinq indicateurs qui montraient différentes perspectives sur la manière d'aborder la question et des questions similaires, c'est-à-dire voir s'il fallait les voir séparément ou conjointement. Et cela, dans le but de résoudre les problèmes identifiés à travers une entente commune dès le début au lieu que chaque entité affectée prenne des décisions ou des actions à long terme, c'est-à-dire faire quelque chose pour résoudre le problème, donner notre avis au Conseil d'administration de l'ICANN, c'est-à-dire par exemple, que la GNSO s'occupe de son travail avec le PDP correspondant, qu'ils participent à des séries de commentaires publics, que la GNSO envoie les recommandations au Conseil de l'ICANN, que ces recommandations soient adoptées et qu'on reçoit également l'avis sans aucune difficulté.

Serait-il donc possible peut-être de nous concentrer dans ce travail ou de concentrer plutôt ce travail sur un seul aspect ? Il ne s'agit pas de nous subordonner à la GNSO, mais l'idée est de travailler conjointement, de manière collective. Alors, pourriez-vous nous dire que s'est-il passé avec cette suggestion ? Elle a été traitée et on en a plus parlé. Comment cela s'est-il passé ? J'ai su qu'il y a eu des activités à cet égard, mais peut-être, nous ne participons pas à cette activité. Alors, si vous, en tant que présidente de ce groupe, je vous demande si vous avez des idées à cet égard. Et, je vais vous remercier de faire une mise à jour sur cette question que j'ai mentionnée pendant notre dernière réunion et vous avez dit « oui », mais on ne l'a pas encore traité. Eh bien, je voudrais savoir si vous pouvez traiter la question dans cette réunion de l'ICANN 57 ou si vous ne voulez pas le faire. Quelle est la position du GAC ? Qu'allons-nous faire ? Nous allons travailler séparément et puis une autre entité travaillera séparément, et là il y aura encore une difficulté supplémentaire. Je n'ai pas de position personnellement à cet égard, mais je vous demande de nous mettre au courant en tant que présidente.

OLGA CAVALLI:

Merci Kavouss. Avant de passer la parole à Jorge, je voudrais dire quelque chose par rapport aux résultats du travail de ces

groupes. Un groupe de travail parvient à un accord. Il présente son travail au GAC avec un texte, puis le communiqué. On n'est pas encore là.

Mais à titre individuel et parmi certains pays, nous avons fait des commentaires sur le travail du groupe de travail basé sur les commentaires de la GNSO et d'autres groupes de travail. Mais concrètement, on n'a pas pu arriver à un résultat à présenter au GAC jusqu'à présent. Votre commentaire est donc très pertinent et j'en prends note. Nous voulons nous efforcer de parvenir à un résultat concret qu'on pourra proposer au GAC avant la réunion du Danemark. Jorge demande la parole, puis Mark et puis, Milagros et Yuliya. Jorge, s'il vous plait.

SUISSE:

Merci Olga. En premier lieu, je tiens à vous remercier de votre présentation, de votre proposition et à titre informatif, je voudrais signaler que cette proposition est issue d'une conversation au sein du groupe de travail. Si je me souviens bien, ça a été en septembre et le travail était partagé pendant la dernière semaine de septembre. Par la suite, on a interagi avec des collègues du Danemark et nous continuons à traiter différents aspects de la proposition suggérée. Je souhaite également commenter brièvement les propos de notre collègue de l'Iran. Bien entendu, je crois que tous nos efforts doivent être

orientés vers les informations au processus, les apports au processus communautaire où l'on débat ces questions. Alors, le résultat pourrait être parfait au sein du GAC, alors que ce produit n'est pas utile pour le reste de la communauté. Je considère que c'est bien mieux d'accorder certains principes généraux ou des principes de haut niveau, et puis faire notre contribution, non seulement pour la présenter au Conseil d'administration, mais tout spécialement pour présenter notre contribution auprès des groupes communautaires ou les pistes de travail où on débat de ces questions. Je crois que nous pourrons le faire dans le PDP de la GNSO et dans des procédures ultérieures. Je suis heureux de voir que les deux co-présidents de ce groupe de travail, de ce PDP, se trouvent ici dans la salle et qu'ils sont intéressés à faire le suivi de nos discussions, de nos débats, de nos dialogues. Je crois que cette suggestion a été conçue, non seulement pour arriver à un résultat au sein du GAC, mais pour faire des contributions ultérieures dans les processus communautaires.

Pour ce qui est des aspects spécifiques de la proposition, tel qu'Olga l'a mentionné, c'est une version résumée. Vous pouvez voir la proposition dans les documents informatifs de cette réunion à Hyderabad. La proposition a été distribuée au préalable dans la liste de diffusion du groupe de travail. Et, bien

entendu, je suis à votre disposition pour toute précision complémentaire ou bien pour répondre à vos questions. Merci.

OLGA CAVALLI:

Merci Jorge. J'espère avoir compris ou présenté l'essentiel dans mon travail. Avant de passer la parole à Mark, je voulais dire que nous avons un document préliminaire pour commentaire public. Et c'était vraiment une nouveauté. On ne l'avait jamais fait auparavant. Cela s'est très bien passé. Nous avons saisi l'intérêt des communautés. Mark, je vous passe la parole.

ROYAUME-UNI:

Merci Olga. Merci d'avoir pris en charge la situation, d'avoir présenté ce document des meilleures pratiques. Je remercie également les collègues qui participent au groupe de travail pour leur travail acharné pendant les réunions.

J'ai deux questions à poser. Ces deux questions ont trait à l'intention ou ce que l'on veut faire avec les meilleures pratiques dans les prochaines séries au-delà de ce qui est évident, c'est-à-dire villes, régions, pays, sous-régions? Le document des meilleures pratiques nomme également d'autres espaces importants du point de vue géographique. Il y a aussi des références à des noms importants géographiquement. Le Danemark a mentionné que c'est difficile de les identifier et je

crois que par la suite, le Danemark a proposé de nous limiter à des noms géographiques importants ou significatifs.

Alors, en premier lieu, ma question est la suivante : Comment allons-nous définir la portée de cette liste, en plus de villes, régions, sous-régions, pays, etc. de sorte à ce qu'elle soit utile pour les parties intéressées ? Le groupe de travail essaiera de définir ce que veut dire important ou significatif, parce que ce terme est vraiment vaste. Alors, qu'est-ce que c'est exactement quelque chose de significatif ou d'important ? L'utilisation de ce mot exige en quelque sorte un effort pour définir des critères applicables. Et ceci m'amène à ma deuxième question sur le concept de référentiel. En premier lieu, par rapport à la proposition du référentiel, je voudrais dire qu'il sera nécessaire de bien définir la portée, la gestion, la manière de mettre à jour le référentiel, etc. Comme vous l'avez bien dit, ceci reflète les réactions à la proposition d'avoir un référentiel dans des occasions préalables. C'est sans doute une tâche importante et au cas où ceci serait mis en œuvre, il sera nécessaire de prévoir une gestion prudente et soignée et beaucoup d'efficacité afin de garantir que l'utilisation soit prévisible et respecte les attentes des parties intéressées.

Alors, ce que je veux dire, c'est que nous devrions définir le chemin à suivre dans le groupe de travail pour pouvoir établir la

portée et le concept du référentiel et puis, préciser quel est l'objectif de ce référentiel. Ce n'est qu'à titre de référence en plus des autres listes de noms géographiques disponibles au préalable ou bien si ce référentiel serait utilisé uniquement à la discrétion de l'autorité publique, pertinente pour définir ce qui est vraiment important ou significatif. Si dans une instance ultérieure ou pendant une nouvelle série, ou un nouveau processus de réception des candidatures, que se passerait-il par exemple s'il y avait la question suivante : une question qui ne se trouve pas dans le référentiel. Le référentiel est une source d'information ou la source d'information exclusive, c'est-à-dire qu'il faudrait voir quel est l'objectif et l'effet de ce référentiel. Je crois que le groupe de travail devrait considérer cet aspect pour être plus clair et garantir la prévisibilité. Voilà donc mon commentaire qui inclut quelques questions en ce moment.

OLGA CAVALLI:

Merci Mark. Nous avons les mêmes inquiétudes. Le groupe doit décider si l'on peut avancer avec cette idée. Dans ce cas, il faudrait voir ce qu'est un nom géographique significatif et inclure les commentaires et les détails qui sont très importants. Merci.

PÉROU:

Je veux parler en espagnol.

J'ai fait le suivi du groupe de travail intercommunautaire chargé des noms géographiques et des territoires. Je crois que ce groupe a fait un travail extraordinaire, un travail de fournir des documents, ils ont analysé les questions à des niveaux intéressants. Cependant, ils n'ont pas pu arriver à un accord malgré tout le travail effectué. Ils n'ont pu parvenir à ce qu'ils appellent une position harmonisée. En plus de mon opinion personnelle - à savoir les raisons que je vois qui ont empêché le groupe d'atteindre une conclusion harmonisée - et bien, je crois qu'il y a une question intéressante, c'est-à-dire que ce groupe a maintenu la notion du fait que le droit international ne protège pas la protection des noms géographiques. Cependant, on accepte maintenant la notion de l'existence d'intérêts politiques et ils conseillent à l'ICANN d'éviter les problèmes éventuels.

Et dans ce sens, il existe une idée que les contrats futurs de l'ICANN doivent contenir des éléments qui les protègent de ces problèmes politiques qui pourraient apparaître ou être issus de l'utilisation de noms géographiques sans consultation.

Cela m'amène à faire un commentaire sur la proposition de Jorge. Je crois que la proposition de Jorge est géniale, parce qu'elle rassemble ou réunit des critères que nous avons

débattus pendant longtemps, et nous revenons à ces concepts parce qu'ils ont du sens. C'est peut-être la plus grande valeur.

D'autre part, je crois que la proposition de Jorge est positive parce que, d'une manière ou d'une autre – à travers le référentiel ou à travers la consultation préalable, on arrive à faire une fiscalisation plus complète. Le mot « significatif », un nom de géographique significatif : tout change. On peut donner une signification spéciale à un nom et peut-être que dans cinq ans, ce ne sera pas pareil. De façon à ce que peut-être que le « mot significatif », il faudrait peut-être l'enlever. Ce sont des noms géographiques tout simplement. C'est une liste, un référentiel qui sera mis à jour au fur et à mesure, qui sera amélioré.

Mais ce qui me préoccupe de ce référentiel, et je crois qu'on ne peut pas le résoudre, c'est que pas tous les pays du monde sont représentés au sein du GAC. Et pas tous les pays du monde vont connaître à temps que ce référentiel existe. Mais éventuellement, on pourrait améliorer cette situation à travers une gestion avec le Secrétaire général des Nations Unies qui a dirigé une communication particulière sur cette question – les acronymes, les noms géographiques – à l'ICANN.

Et sans doute, il pourrait collaborer également. Il serait très intéressé à collaborer d'ailleurs pour que ce référentiel puisse

réunir l'information qu'il devrait réunir de tous les pays du monde. Si ce travail est bien fait, et s'il ne le fait pas non plus, l'exigence de demander la permission pour utiliser un nom va toujours exister. Alors, on va pouvoir compléter le cercle.

Enfin, je voulais dire que c'est une question très importante pour le Pérou. Pendant les derniers mois, le ministère des Affaires étrangères du Pérou a contacté plusieurs avocats internationaux spécialisés en propriété intellectuelle et nous sommes arrivés à la conclusion, sur la base de l'avis du conseil reçu, que le Pérou doit faire parvenir à l'ICANN 'ne liste de tous les noms des localités, territoires, villages, districts que nous considérons, qui devraient être protégés. Nous allons le faire, qu'il y ait ou pas de référentiel. Si ce référentiel existe, eh bien, tant mieux.

Merci.

OLGA CAVALLI:

Merci Milagros.

Avant... J'ai réfléchi à ton idée de collaboration avec d'autres organismes internationaux, comme les Nations Unies, l'Organisation des États américains.

Je vais maintenant changer la langue.

Je crois que la proposition est intéressante d'envoyer une liste de noms. C'est une première approche. C'est une question souveraine du pays. Vous pouvez envoyer la liste à qui vous voudrez et ce qui vous semblera correct. Mais je crois que le point est intéressant.

Kavouss, à vous la parole.

Pardon Yuliya. À toi la parole.

FÉDÉRATION RUSSE:

En premier lieu, je voudrais remercier Jorge du document, parce que c'est bon pas en avant dans cette question si importante. Ce document présente des concepts importants qui sont intéressants pour faire en sorte que les commentaires publics soient officiels.

Lorsqu'ils parlent de cette obligation de se mettre en contact....

Première préoccupation. Nous parlons des processus de réception des candidatures, mais aussi il faut aller pas à pas. Il faut commencer par les définitions, essayer de travailler sur ces définitions et les utiliser – pardon, utiliser les définitions des Nations Unies au cas où elles seraient applicables, parce que dans ce cas, on n'aurait des définitions de l'ONU applicables aux

territoires, liées aux noms de domaine et au moins, trouver une solution à une partie des problèmes.

Deuxième chose. Il faut travailler sur les critères. C'est un point important. Nous ne croyons pas que ce soit le plus facile à faire, parce que ces critères sont importants et complètent le travail. Mais nous ne devons pas nous compliquer davantage.

Et ce n'est pas le cas en ce moment, parce qu'il y a un domaine .MOSCOU ; mais imaginons que nous avons un problème avec Moscou, c'est-à-dire que nous l'avons le problème, parce qu'il y a plus de vingt villes aux États-Unis qui s'appellent Moscou. Alors, comment incorporer tous les critères dans un même site. C'est aussi la capitale de la fédération russe évidemment.

Nous voyons qu'il y a des questions qui sont vraiment complexes. Et on ne peut pas tout refléter dans les critères généraux. Puis, nous passons aux processus qui sont également importants.

Mais nous sommes dans un processus et nous n'avons pas fait les démarches ou les pas préalables.

En ce qui concerne le référentiel, je voudrais dire que nous ne sommes pas à l'aise en soutenant l'idée. Nous soutenons le Danemark qui a dit qu'il y a du chevauchement des activités et qu'il peut y avoir du chevauchement avec les organisations qui

ont le mandat pour faire ce travail. Si nous essayons de faire quelque chose, nous aurons probablement un travail qui serait applicable à tous les pays. Comme Milagros l'a mentionné, pas tous les pays ne font partie du GAC. Alors, comment allons-nous résoudre ce problème ? Comment pouvons-nous gérer ces problèmes si complexes ?

Nous trouvons donc que le référentiel est quelque chose de très complexe et qu'il faut en débattre plus en profondeur.

OLGA CAVALLI:

Merci Yuliya. Nous comprenons bien le problème de la préparation de ce référentiel.

J'ai fait attention aux organisations internationales qui ont des référentiels. On en a trouvé plusieurs et nous trouvons qu'elles n'ont pas suffisamment de détail pour l'objectif du processus de nouveaux gTLD, mais c'est très intéressant, votre commentaire.

J'ai Kavouss, puis Pedro et puis, le Danemark.

IRAN:

Je crois que la question de la base de données ou du référentiel peut être un problème, mais je crois que l'on ne considère qu'une partie du problème. Cela ne sera peut-être pas suffisant pour parvenir à notre objectif. Il faut analyser tout le processus,

voir si un référentiel est vraiment nécessaire, comment l'établir, qui devons-nous consulter, comment on fait la maintenance. Mais bon....

J'ai ici des documents d'autres communautés de l'ICANN et je crois que dans un domaine, à savoir l'utilisation des noms de pays et de territoires, il existe une recommandation unanime disant que dans l'avenir, les PDP doivent faciliter le dialogue inclusif afin de garantir que tous les membres de la communauté puissent participer.

Et puis, on ajoute que c'est la seule manière de déterminer si un cadre harmonisé peut être atteint, peut être vraiment atteint.

Alors, on pense à quelque chose d'harmonisé pour toute la communauté. Voilà donc pourquoi je suggère, encore une fois, de débattre au moment opportun la manière d'aborder ce problème et pas l'envisager fragmentée ou avec des approches indépendantes ou avec des consultations de dernière minute.

Dans un des commentaires qui est fait par le groupe de travail chargé des noms géographiques et des noms de pays, ils ont dit que malgré les efforts pour que la communauté étendue puisse participer, cela a été géré par la ccNSO et la GNSO.

YESIM NAZLAR: Il y avait un manque de participation du reste de la communauté de l'ICANN, ce qui a rendu difficile de parvenir à des solutions applicables à toute la communauté.

C'est un point que nous devons aborder si nous voulons faire quelque chose d'utile pour nous-mêmes sans tenir compte du travail des autres. Je crois que si nous ne voyons pas ce que le reste fait, on ne va pas parvenir à notre objectif.

OLGA CAVALLI: Vous parlez du groupe intercommunautaire de l'utilisation des noms géographiques de pays comme TLD ?

IRAN: Oui.

OLGA CAVALLI: Oui, mais il se concentre sur les noms de la liste. Nous, on se concentre sur les noms qui ne sont pas dans la liste. Voilà la grande différence.

IRAN: Je parle de différences de politiques et processus. C'est deux choses différentes. Il faut que l'on parle d'une approche harmonisée.

OLGA CAVALLI: Je comprends ce que vous dites, mais je voulais préciser quel était le groupe. J'ai participé à ce groupe jusqu'à ce que le groupe de la responsabilité soit apparu. Je n'ai pas pu continuer à cause du manque de temps.

DANEMARK: Merci. Et merci la Suisse d'avoir présenté cette idée de notre point de vue.

On est d'accord avec les voix que nous avons entendues qui parlent de l'interaction avec d'autres communautés. Comme Kavouss vient de dire là, on parle d'une approche séparée mais d'une interaction avec les autres.

La proposition ici – la proposition que j'ai expliquée au préalable – a trait à l'approche de chevauchement. Ce n'est pas une proposition conviviale pour les entreprises.

Alors, peut-être qu'il faudrait parler du référentiel ou de la consultation efficace, mais pas les deux à la fois, parce que je crois que nous avons des doutes du fait que le référentiel soit mis à jour convenablement. Il y a de nombreux pays qui peuvent l'utiliser et alors, dans ce cas, nous ne sommes pas sûrs si cela va vraiment aider les meilleures pratiques.

À notre avis, il faudrait analyser l'un ou l'autre, mais pas les deux à la fois.

Merci.

OLGA CAVALLI:

Merci Finn.

Pedro.

Puis, on va clôturer la liste des orateurs, parce qu'il ne nous reste que cinq minutes de réunion.

BRÉSIL:

Oui, merci. Je vais me présenter. J'apprends de Pedro, parce que je suis le nouveau représentant du Brésil – Carlos.

La proposition que nous sommes en train d'analyser est intéressante et je remercie notre collègue de la Suisse.

L'idée est d'avoir un référentiel et la consultation publique. C'est un point intéressant, parce que c'est un exercice complémentaire.

Le référentiel fonctionnerait comme un avis préalable, comme une action préalable pour protéger des noms sensibles. Et je crois que c'est un point intéressant.

Je sais bien que c'est peut-être compliqué, mais c'est utile parce que c'est comme un avis en quelque sorte pour les participants. C'est comme une alerte, alors on saura qu'on pourra trouver des difficultés. Mais bon, en définitive, c'est intéressant.

D'autre part, lorsqu'en parle de la consultation publique, je crois que la consultation publique joue un rôle différent. On peut l'utiliser en parallèle. Je crois que, par exemple, lorsque quelqu'un pouvait déclarer qu'il avait un empêchement pour se marier, cela se passait en Angleterre, et ceci, du fait d'appartenir à un clan. Alors, dans ce cas-là, on pouvait voir que les gouvernements marquent l'empêchement pour utiliser un domaine de haut niveau.

Il y en a un qui est une protection proactive disons. Alors, celui qui demande un nom va savoir que s'il veut l'utiliser effectivement, il est probable qu'à un moment donné, un conflit se présente. Et l'autre exercice, c'est quelque chose que l'ICANN devrait faire et le publier. Dans ce cas-là, les parties intéressées pourraient connaître ou s'informer de la question.

Donc, je crois que ces deux choses sont complémentaires. Je ne vois pas de problèmes à ce que tout se passe simultanément. Nous supportons cette idée.

OLGA CAVALLI:

Alors, votre nom est Carlos. Merci.

Je crois qu'il nous reste trois minutes avant de clôturer la séance. Je vois mon ami Alice et Wanawit. Je voudrais attirer votre attention sur un document qui a été distribué - un document de la Commission africaine, Commission de l'Union africaine pardon - qui a trait à l'amélioration de la liste 3166-2. C'était l'idée originale en Argentine. Je travaille aussi avec notre organisme national de normalisation afin d'établir la liste : dans le cas de mon pays, la liste des vingt-trois provinces. On essaiera d'inclure les sous-régions et les régions de notre pays. On travaille sur ce point-là.

Et l'idée fait partie d'une participation. Je ne sais pas si vous voulez partager ce qui se passe en ce moment avec la proposition, parce que c'est bien de garder cela à l'esprit. Si l'ICANN ne travaille pas sur ces questions concernant les pays, les pays vont essayer de trouver la solution ailleurs. Et c'est ici l'environnement où il faut le débattre pour trouver une solution, pour éviter ces conflits dans des séries ultérieures.

Je ne sais pas si vous voulez partager quelque chose. Peut-être pouvez-vous le partager maintenant ou après.

les prochaines séries de gTLD

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE: Merci Olga et merci, chers collègues. Je représente la Commission de l'Union africaine.

La proposition de l'Union des télécommunications africaines sur cette question a été faite dans la réunion de la WTCA de Tunis – de Tunisie pardon. Je ne suis pas très sûre de la portée de ce processus, mais je sais que cela a trait à une préoccupation explicite sur les noms géographiques et leur protection ainsi que les indicateurs géographiques.

Je... Mon collègue Wanawit était là et je ne sais pas s'il peut partager autre chose. Et je crois que Wanawit peut en parler.

OLGA CAVALLI: Merci beaucoup.

Wanawit, vous avez la parole.

THAÏLANDE: Bonjour. J'ai aussi participé à la réunion de la WTCA de la Tunisie. La résolution appartient à l'Union des télécommunications africaines qui parle de la résolution 47 pour aller au-delà des ccTLD.

La résolution est limitée aux ccTLD, et ils veulent alors ajouter les noms géographiques, les deux caractères et les trois caractères.

L'idée, qui est venue des États-Unis, qui a été débattue pendant trois jours. Eh bien, on n'est pas parvenu à un accord. Et la résolution 47 est toujours en vigueur sans aucune modification, parce qu'on n'est pas parvenu à un accord.

L'un des aspects à analyser, c'est justement d'essayer d'intégrer les noms géographiques. On ne parle pas seulement de noms géographiques. Alors c'est une erreur. Mais aussi, il faudrait parler des détails des propositions et nous essayons de proposer spécifiquement les gTLD, qui sont en dehors de la portée de la résolution 47.

De ce point de vue, je voudrais mentionner, surtout lorsqu'on parle de référentiel... Je voudrais dire qu'il y a eu une réunion des Nations Unies ayant trait aux noms géographiques. Dans cette résolution, il y a des textes des Nations Unies et ceci va au-delà de la 3166, parce qu'on parle des plages, des montagnes, des sites touristiques. Alors, chacun des pays peut dire.

Nous, on ne l'a pas vérifié. En Thaïlande, nous avons inclus des plages d'Argentine en langue thaïlandaise. Nous voulons donc voir les noms géographiques à protéger.

[Olga Cavalli passe la parole à Mark].

ROYAUME-UNI:

Merci Olga. Ce que nous débattons ici me rappelle qu'il y a certains points que nous avons à analyser et je reviens à 2014, à une consultation qui a été faite à ce moment-là. Je me rappelle de toutes les réponses que nous avons reçues. Je sais bien qu'il y a de nouveaux membres du GAC et je voudrais donc leur proposer de joindre le groupe de travail.

Il y a un résumé de tous ces commentaires préparés par le groupe de travail. Quelles ont été les réponses à ces questions ? Il y a eu des questions parlant du pied d'égalité des gouvernements. Un point qui est très important et qui a été mentionné pendant cette réunion par le Brésil et d'autres gouvernements.

Et je crois que ce serait utile pour la communauté et pour les nouveaux membres du GAC de voir le résumé des commentaires et les réponses à ces commentaires.

Merci.

OLGA CAVALLI:

Très bien. C'est une bonne idée. On va le faire, parce que le temps passe, les gens changent, les fonctions changent.

Alors, on pourra continuer à travailler sur la proposition de Jorge. Je crois que nous pouvons essayer de le faire. J'espère donc recevoir des commentaires d'autres collègues.

Je vais travailler à un résumé de cette séance, préparer un résumé de cette séance. Je vais résumer les documents précédents que nous avons partagés avec vous. Et nous allons essayer que le groupe de travail parvienne à un résultat avant la réunion du Danemark pour la donner au GAC pour la considération.

Merci d'avoir été ici présents ce matin, parce que maintenant, il y a plein de monde dans la salle. Merci beaucoup. Alors, on se revoit pendant la semaine.

Merci de votre attention.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]